

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Diplomatie, armée, entreprises

Françafrique, la famille recomposée



A l'occasion de la publication de *Françafrique – la famille recomposée*, trois entretiens avec les auteurs reviennent sur chacune des thématiques de ce nouveau livre de l'association Survie. Diplomatie (p.6), domaine militaire (p.7), business (p.8) : la Françafrique évolue, notre grille d'analyse aussi.

P.2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAUFRIQUE

P.3 ÉDITO De quoi le Jihad est-il le nom?

P.4 RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE Mercenariat en

Centrafrique : une tradition bien française

Si le système de la Françafrique se déploie en Afrique de façon officielle à travers diverses interventions militaires surmédianisées, il s'appuie aussi encore et toujours de façon officieuse sur des officines privées.

P.5 LIBYE Un chaos français

Bilan de la précédente aventure française dans ce pays, tandis que l'exécutif prépare les esprits à une prochaine intervention.

P.6 FRANÇAUFRIQUE « A bien des égards, le scandale continue »

P.7 ARMÉE Retour aux fondamentaux

P.8 ENTREPRISES Françafrique et globalisation

P.9-10 RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

20 ans de non-désarmement des génocidaires rwandais

Alors que les promesses de désarmement des FDLR se multiplient, la RDC est toujours en proie aux violences. La France campe sur de vieilles positions et l'ONU doit encore faire ses preuves.

P.11 RWANDA Alain Juppé, de l'« honneur » à la falsification

Analyse des réactions d'Alain Juppé à l'interpellation d'un collectif bordelais à propos de ses responsabilités de ministre des Affaires étrangères durant le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994

P.12 LES BRÈVES DE LA FRANÇAUFRIQUE

Discrétion diplomatique

Alors que le précédent ambassadeur de France au Togo, Nicolas Warnery, avait (poliment) critiqué le rejet par les députés de la majorité présidentielle de la réforme constitutionnelle qui aurait dû interdire à Faure Eyadéma de briguer un troisième mandat (*Afreepress*, 24/07), son successeur Marc Fonbaustier se serait vu recommander par le Quai d'Orsay d'être « discret et respectueux des réalités locales » (*Afrika Express*, 16/09). Ne dites pas « complaisant à l'égard d'un dictateur en passe d'imposer sa réélection », dites « respectueux des réalités locales ».

Le feuilleton Bolloré en Côte d'Ivoire

Les conditions d'attribution au groupe Bolloré de la gestion des deux terminaux à conteneurs du port d'Abidjan n'en finissent pas de faire des vagues. Celles-ci avaient été critiquées jusqu'au sein du gouvernement ivoirien par le ministre du Commerce, Jean-Louis Billon, et viennent d'être assimilées à un « abus de position dominante » par des experts mandatés par la commission de la concurrence de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Selon *Jeune Afrique* (18/09), c'est au tour de Serge Tournaire, le juge français du pôle financier du tribunal de Paris qui enquête sur un financement présumé de Sarkozy par Kadhafi pour la campagne présidentielle de 2007, de s'intéresser aussi à la miraculeuse baraka du groupe Bolloré. « *Les voyages dans la capitale économique ivoirienne de Jean-François Copé puis de Claude Guéant, en octobre et novembre 2011, sont ainsi étudiés de près* ». On attend impatiemment la suite du feuilleton...

Homme à tout faire

Au moment où se mettait en place l'arbitrage si favorable qui lui a permis de toucher une indemnité de l'Etat de 403 millions d'euros en règlement d'un vieux litige autour de la vente d'Adidas, Bernard Tapie aurait rendu de discrets services à Nicolas Sarkozy. C'est ce que tend à montrer une note datée du 3 août 2007 et communiquée au juge Tournaire. Selon celle-ci, le sulfureux avocat Robert Bourgi, porteur de messages et parfois de « valises » entre les dictateurs africains et la droite française, s'était indigné auprès du président français que Tapie ait pu être envoyé comme émissaire discret auprès de Sossou Nguesso... (*Mondafrique.com*, 01/09)

Le feuilleton Sarkozy-Kadhafi

Des témoignages sur un possible financement libyen de la campagne de Sarkozy continuent de surgir. Les juges qui enquêtent sur la question ont adressé le 15 août une demande d'entraide judiciaire à Bamako pour vérifier si le Mali de l'ancien président « ATT » n'aurait pas servi de plaque tournante à des versements occultes de Kadhafi, sous la supervision de Cheick Amadou Bany Kanté, conseiller spécial d'ATT chargé des « affaires libyennes ». Ce dernier dément bien entendu avoir joué le rôle de porteur de valises et se définit comme « point focal » pour les investissements libyens au Mali, sur lesquels il dément également avoir touché la moindre commission. Il réfute aussi connaître l'homme d'affaires Jacques Dupuydauby qui l'accuse d'avoir participé à une discussion avec Béchir Saleh, l'ancien directeur de cabinet de Kadhafi, au cours de laquelle auraient été mentionnés les financements libyens de la campagne de Sarkozy (*Rfi.fr*, 20/08). « *Tant à titre personnel que professionnel, Bany Kanté et moi-même nous connaissons très bien* », affirme pourtant Dupuydauby (*Jeuneafrique.com*, 20/08).

Et un de plus...

Mi-septembre, c'est au tour de l'ancien diplomate Ahmed Kadhaf al-Dam, un cousin de Mouammar Kadhafi, de témoigner (*L'express*, 17/09) : « *En octobre 2005, à Tripoli. Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, avait débarqué en visite officielle pour nous vendre des armes et du matériel de surveillance. Il avait retrouvé Kadhafi sous la tente pour discuter en tête à tête. (...) Mouammar m'expliquait que nous ne pourrions jamais construire une puissance africaine autonome si nous n'instaurions pas d'excellentes relations avec la France. Il me disait ceci : "Nous devons aider Sarkozy à devenir président. Il nous faut un ami à l'Élysée"* ». Ahmed Kadhaf al-Dam ne prétend pas avoir été témoin direct de ce « financement secret », mais celui-ci lui aurait été confirmé par d'autres sources libyennes confidentielles.

Plus qu'hier et moins que demain...

Le rapport annuel sur les exportations d'armes françaises vient d'être rendu public. Rassurons ceux qui s'inquiéteraient pour les marchands de mort. En 2013, « les commandes ont augmenté de 43% par

rapport à 2012, pour un montant total d'armes vendues de 6 milliards 870 millions d'euros. D'excellents résultats qui permettent à la France de se maintenir au 4e rang mondial des exportateurs d'armements derrière les Etats unis, le Royaume-Uni et la Russie », s'enthousiasme *Rfi.fr* (09/09). Les pays du Golfe, notamment l'Arabie saoudite, restent les plus gros clients. La part de l'Afrique dans les exportations reste faible (4,8% sur la période 2009-2013), même si certains pays comme le Maroc commencent à devenir des clients importants (444,8 millions d'euros de livraisons en cinq ans et des commandes à venir de 585 millions d'euros). Viennent ensuite (toujours sur les 5 dernières années) : la Libye (231,4 millions), l'Algérie (230 millions), l'Égypte (170,9 millions) et l'Afrique du Sud (147,9 millions). Mais les autres pays africains, comme le Mali, auraient tort de ne pas se sentir concernés : selon Le Drian, les opérations militaires « nombreuses, difficiles » auxquelles la France a pris part, notamment en Afrique, « font pleinement partie de cette dynamique » des exportations en démontrant « la puissance et la fiabilité » du matériel français (*AFP*, 09/09).

Le retour des barbouzes

Si l'on en croit le *Canard enchaîné* (03/09), la diplomatie française aurait proposé à ses partenaires européens l'envoi à Tripoli d'une « force neutre, comme une compagnie privée de sécurité » pour sécuriser l'aéroport. Interrogé, le Quai d'Orsay a répondu simplement qu'il ne commentait pas « une proposition qui n'a pas vocation à être rendue publique ». Evidemment, si c'est un secret... Rappelons qu'il existe encore en France une (petite) loi contre le mercenariat, déjà écornée par l'autorisation de recourir à des sociétés militaires privées dans le domaine du commerce maritime. Mais depuis le temps que les militaires français, qui songent à leur deuxième carrière après l'armée, font du lobbying pour que la France s'aligne sur les pays anglo-saxons en la matière, ils finiront bien par avoir gain de cause. En attendant, la France pourra toujours envoyer ses forces spéciales et clandestines en Libye. Ah, c'est déjà fait ? (*lopinion.fr*, 17/06). Encore une opération « qui n'a pas vocation à être rendue publique », alors...

Peur au Cameroun

Le dernier foyer actif de la guerre aux cent visages attribuée au *Djihad* flambe au nord du Cameroun, qui s'enorgueillissait d'une stabilité maintenue par une dictature à poigne depuis un demi-siècle. Le débat fait rage sur la réalité de l'implication de Boko Haram, la rébellion « islamiste » du nord-ouest du Nigeria, limitrophe du Cameroun. Les derniers enlèvements et attaques au nord du Cameroun n'ayant pas été revendiqués par ce mouvement, la thèse d'une rébellion nordiste endogène se développe. Le souvenir de la tentative de coup d'État de 1984, deux ans après l'arrivée au pouvoir de Paul Biya, refait surface. Ourdi par des militaires nordistes, dont Guérandi Mbara, le complot fut féroce écrasé dans l'œuf. La rumeur que cet ex-capitaine, rescapé et installé au Burkina-Faso depuis trente ans, aurait été enlevé et assassiné en janvier 2013 par la police de Biya, fait l'objet d'un scoop tardif dans *Jeune Afrique* (22/09/14). Le scénario rocambolesque de cet enlèvement est très peu crédible, mais amène à se demander où se trouve Guérandi Mbara. La rumeur court même que Paris aurait pris langue avec une telle rébellion, amenant l'ambassade de France à publier un démenti officiel – et alimentant au passage la propagande du régime qui fait passer Biya pour une victime de l'ingérence française. Les tenants de cette thèse pointent le nordiste Marafa Hamidou Yaya, ex-ministre et ex-Secrétaire général de la Présidence. Arrêté en 2012 et condamné pour "complicité intellectuelle" d'un détournement de fonds, il est considéré comme un prisonnier politique par les USA et bénéficie d'un comité de soutien très actif à Paris. Bouc-émissaire facile ou atout de l'ingérence occidentale ? Le débat reste ouvert. Un mouvement armé centrafricain s'invite dans cet imbroglio. En septembre, les hommes d'Abdoulaye Miskine, détenu au Cameroun où il avait été arrêté il y a un an, ont en effet enlevé des otages camerounais pour exiger sa libération, et ont attaqué l'armée à la frontière nord-est.

En attendant, les notables désertent le Nord, où le chef de l'État n'a pas mis les pieds depuis belle lurette, abandonnant les populations à leurs peurs. Biya n'a même pas daigné interrompre sa villégiature suisse en août pour assister aux obsèques des vingt cinq militaires tués dans des attaques dont celle, emblématique, de la résidence d'un ministre. De retour début septembre, Biya a comparé la situation dans le Nord à la guerre contre les maquis nationalistes dans les années 60, au mouvement démocratique des villes mortes en 1991 et aux émeutes urbaines de 2008 contre la modification de la Constitution : un appel à l'unité autour de lui, qui sonne comme un aveu sur la fragilité du régime.

De quoi le Djihad est-il le nom?

L'Ennemi nouveau a un nom, le *Djihad*, fourre-tout médiatique subsumant les conflits les plus divers, guerres civiles, résistances nationales, attentats ou coups de folie individuels. Le *Djihad* est une nébuleuse dont la circonférence est partout et le centre nulle part. Alors que chacun de ces conflits se nourrit d'antagonismes locaux entre des forces économiques et sociales spécifiques, le bombardement médiatique qui accompagne inmanquablement chaque nouveau déploiement de l'impérialisme les objective en un projet global.

C'est que le *Djihad* est d'abord un concept fonctionnel, qui permet à la croisade occidentale de porter la guerre partout, en Libye, au Mali, en Centrafrique, en Somalie, en Syrie, en Irak. Quelques décapitations soigneusement mises en scène, et voilà les opinions occidentales soutenant des bombardements qui font des milliers de victimes innocentes. À Dieu de reconnaître les siens dans cette masse suspecte, coupable de prétendre vivre sur des territoires d'où l'Occident tire le nutriment de sa puissance sous forme de pétrole, d'uranium et autres irremplaçables aliments. Pour un pays africain, posséder des ressources, avérées ou potentielles, est le plus sûr moyen de se retrouver en proie au *Djihad*.

Le *Djihad* est le nom d'une recolonisation directe de ces pays par le biais de l'implosion des États post-coloniaux. Désormais l'impérialisme ne se contente plus de contrôler des États-sujets nés de la décolonisation, le peu de souveraineté qu'ils conservent semblant encore un obstacle excessif à son insatiable besoin de domination. A la faveur de troubles ethniques ou religieux nourris en sous-main voire suscités – le cas de l'Irak est éclatant à cet égard –, il s'agit de reprendre pied militairement dans ces territoires et de redessiner au bénéfice des puissances occidentales des frontières pourtant intangibles selon le droit international. La Libye, détruite par des bombardements libérateurs, n'est plus qu'un conglomérat de chefferies, qu'on bombardera à leur tour au nom du *Djihad*.

Au prétexte du *Djihad*, des conseillers militaires anglais et américains ont pris en main la défense du Nigeria. Au prétexte du *Djihad*, la France pérennise sa présence militaire en Françafrique via le dispositif Barkhane, qui couvre cinq pays du Sahel : Mauritanie, Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad ; au prétexte du *Djihad* elle nourrit le chaos centrafricain et guette les défaillances de l'État au nord du Cameroun. Ces pays sont d'autant plus vulnérables que leurs classes dirigeantes compradores n'ont songé, en fait de construction nationale, qu'à se remplir les poches. Le *Djihad* leur rappelle utilement à qui elles doivent leur existence et qui est seul en mesure d'endiguer le raz de marée des miséreux qui menace de les submerger. Les voilà guéries de leur prétention à la souveraineté, implorant humblement le retour du sabre colonial.

Le *Djihad* infuse le vieux cadre français, que d'aucuns disaient périmé voire défunt, du sang neuf, au propre comme au figuré, d'un ennemi polymorphe. Selon la vision prophétique d'Orwell : « *Il ne s'agit pas de savoir si la guerre est réelle ou non. La victoire n'est pas possible. Il ne s'agit pas de gagner la guerre mais de la prolonger indéfiniment. Son objectif n'est pas de vaincre, mais de garder la structure sociale intacte.* ». Tel est le vrai *Djihad*, la véritable guerre globale, menée au nom du Veau d'or, le dieu le plus sanguinaire que l'homme ait jamais inventé.

Odile Tobner

Mercenariat en Centrafrique : une tradition bien française

Si le système de la Françafrique se déploie en Afrique de façon officielle à travers diverses interventions militaires surmédiatisées, il s'appuie aussi encore et toujours de façon officieuse sur des officines privées. La Centrafrique est à cet égard un cas d'école de la présence de barbouzes au plus proche des dirigeants d'un pays.

L'utilisation de mercenaires français par le pouvoir en place est une constante en République centrafricaine. En 2002 déjà, le président Ange-Félix Patassé avait fait appel à l'ancien gendarme français Paul Barril et à ses comparses pour l'aider contre la rébellion de François Bozizé¹ (FIDH 2003). La justice centrafricaine avait d'ailleurs appelé la Cour Pénale Internationale à se saisir du cas de Paul Barril, pour la participation de sa société de sécurité dans ce conflit (LeMonde.fr, 22/05/2007). Arrivé au pouvoir en 2003 après une lutte sanglante, François Bozizé perpétue la tradition.

Confronté aux attaques de rébellions dans le nord du pays, il s'attache les services de la société de sécurité militaire EHC, dirigée par le général français Jean-Pierre Pérez, afin de former les cadres des forces armées centrafricaines (blog *Lignes de défense*, 27/12/2012). Les deux hommes se connaissent bien : Pérez a été le conseiller en matière de défense de Bozizé après son coup d'état en 2003 (FIDH, 2004). A l'époque, c'était le gouvernement français qui l'avait placé auprès du putschiste récemment arrivé au pouvoir. En décembre 2012, c'est aux encore aux hommes de Pérez que Bozizé confie les clefs de la capitale lors de son voyage au Tchad (*Jeuneafrique.com*, 24/12/2012). Cela n'empêche pas sa chute trois mois plus tard, chassé du pouvoir par les rebelles coalisés de la Séléka.

A peine autoproclamé président de la transition, le chef de la Séléka, Michel Djotodia, suit lui aussi la voie de ses prédécesseurs. Il confie sa garde rapprochée à Jérôme Gomboc, un ancien militaire du 3ème régiment de parachutistes d'infanterie de Marine, accompagné d'une vingtaine d'hommes (*Jeuneafrique.com*, 17/03/2013). Ceux-ci plient bagages en octobre 2013 et seul Gomboc reste sur place, ayant été bombardé en août. Conseiller spécial chargé de la sécurité du Président de la transition (*Jeuneafrique.com*, 11/10/2013). Il reste auprès de Michel Djotodia jusqu'à ce que celui-ci soit sèchement « démissionné » en janvier 2014 par la France et les autres chefs d'Etat de la sous-région (Tchad, Congo...).

Qui vont propulser Catherine Samba-Panza à la tête de ce qu'il reste de l'Etat centrafricain.

Là encore la tradition va perdurer : la société Gallice, fondée par trois anciens membres du Service Action (le bras armé de la DGSE, les services secrets français) et un ancien chef du Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN), assure la formation et l'encadrement de la garde rapprochée de la nouvelle présidente (*La Lettre du Continent*, 09/04/2014). Elle a aussi la charge de la formation d'un embryon de gendarmerie centrafricaine (*Lemonde.fr*, 13/06/2014). A Bangui, la manœuvre est supervisée par Jacky le Pemp, un ancien gendarme français, passé notamment par la Direction de la Communication de la Défense, l'organe chargé d'assurer la propagande de l'armée française.

Si ces entreprises de l'ombre agissent officiellement à titre privé, on ne peut pas exclure qu'elles continuent de recevoir leurs ordres des autorités françaises. En ce sens, la protection des dirigeants successifs cache aussi potentiellement leur surveillance et leur contrôle par les services secrets français. Ainsi, Michèle Alliot-Marie, alors ministre de la Défense, assumait en 2003 devant le Sénat que « toute personne envoyée en mission par l'Etat ne l'est pas toujours de manière officielle ou officialisée » (Sénat 06/02/2003).

Et l'embargo, dans tout ça ?

La présence de ces militaires privés pourrait bien contrevenir au régime d'embargo imposé à la République centrafricaine par le Conseil de Sécurité des Nations Unies depuis le 5 décembre 2013. Car selon le texte de la résolution 2127, le Conseil de Sécurité « décide que, pour une période initiale d'un an à compter de la date d'adoption de la présente résolution, tous les États Membres devront prendre immédiatement les mesures nécessaires pour empêcher la fourniture, la vente ou le transfert directs ou indirects à la République centrafricaine, à partir de leur territoire ou à travers leur territoire ou par leurs ressortissants, ou au moyen de

navires ou d'aéronefs battant leur pavillon, d'armements et de matériels connexes de tous types, y compris les armes et les munitions, les véhicules et les matériels militaires, les équipements paramilitaires et les pièces détachées correspondantes, ainsi que toute assistance technique ou formation » (article 54, nous soulignons). Or qu'a fait Gomboc et que fait toujours Gallice ? De l'assistance technique ou de la formation, pour la garde rapprochée de dirigeants...

Mais, même dans ces conditions, le mercenariat français ne risque pas grand-chose. En effet, il n'existe pas en droit pénal français, de sanctions pour violation d'un embargo. Un Conseil des ministres avait bien inscrit une telle mesure à l'ordre du jour... en 2006! Il faut attendre début 2013 pour qu'une loi soit proposée au Parlement. Elle est toujours en attente de vote. A l'heure où le gouvernement restreint les libertés publiques en renforçant massivement son arsenal antiterroriste, on ne peut que remarquer que rien n'est fait contre les barbouzes².

Affaire Tomi

La société Gallice assure aussi les mêmes services auprès du président malien Ibrahim Boubacar Keita (IBK). Frédéric Gallois, l'ancien patron du GIGN, a d'ailleurs été mis en examen par la justice française en juin 2014 pour faux et usage de faux et recel d'abus de confiance dans l'enquête visant Michel Tomi (*Jeuneafrique.com*, 26/06/2014), sulfureux homme d'affaires français bien connu du système Françafrique pour son empire des jeux en Afrique. Celui-ci, très proche d'IBK, est poursuivi pour blanchiment aggravé en bande organisée, abus de biens sociaux et faux en écriture privée (Cf. *Billets* n°234, avril 2014).

Yanis Thomas

1 : Ange Félix Patassé avait aussi fait appel aux miliciens du congolais Jean-Pierre Bemba ainsi qu'aux rebelles d'Abdoulaye Miskine.

2 : Si la loi avait été votée avant 2011, des hauts responsables français auraient pu être traînés devant les tribunaux pour violation de l'embargo en Libye du fait de la fourniture d'armes aux rebelles du Djebel Nefoussa.

Libye : un chaos français

Tandis que l'exécutif français prépare les esprits à une prochaine intervention en Libye, attardons-nous sur le bilan de la précédente aventure française dans ce pays.

Avant la mise sur pied de la coalition contre Daesh (Irak), c'était à une croisade libyenne que Hollande et Le Drian nous préparaient. Devant les ambassadeurs (28/08), Hollande a dressé le tableau bien sombre de la situation libyenne : « *ma préoccupation majeure [...] c'est la Libye. La confusion est totale, des groupes djihadistes ont pris le contrôle de sites importants et pas simplement de sites pétroliers. Il y a deux parlements, deux gouvernements, même si, pour nous, il n'y en a qu'un seul de légitime. Il y a aujourd'hui des milices et il y a, au sud de la Libye, une formation de groupes terroristes qui attend d'intervenir. Si nous ne faisons rien [...] c'est le terrorisme qui se répandra dans toute cette région. Alors, la France demande aux Nations Unies, parce que ce sont elles qui doivent prendre leurs responsabilités, d'organiser un soutien exceptionnel aux autorités libyennes pour rétablir leur État.* » Quel cynisme d'en appeler aujourd'hui à l'ONU, dont les résolutions ont été violées par la croisade franco-émiratogatarienne de 2011 contre Kadhafi.

Le soutien français aux milices

S'ils n'étaient irrémédiablement irresponsables, ce serait à Sarkozy et Bernard-Henri Lévy (BHL) qu'il faudrait demander des comptes. Le premier pour avoir déclenché cette croisade qui a plongé la Libye dans le chaos. Le second pour avoir prétendu que les bébés naissent dans les choux et la démocratie dans les bombardements. La diplomatie française avait confessé en 2011 ses largages d'armes et « *l'envoi en Libye d'une équipe restreinte de conseillers militaires français pour encadrer et conseiller le Conseil national de transition [CNT] sur la façon dont il pourrait organiser ses structures internes, gérer ses ressources et améliorer ses communications.* »

Quand on connaît l'histoire de Touarga, on peut s'interroger sur la nature des conseils prodigués. Les bombardements de l'OTAN des 10 et 13 août 2011 permirent aux milices de Misrata de parvenir au centre de Touarga. La population de cette ville, majoritairement noire depuis l'époque pré-coloniale, fut accusée de crimes, commis aux côtés de

l'armée fidèle à Kadhafi. Par vengeance raciste, les milices du CNT, cher à BHL, saccagèrent la ville, terrorisèrent ses 30 000 habitants et interdirent aux populations dispersées de revenir¹. Amnesty International et Human Rights Watch ont rapporté les cas de tortures, de détentions arbitraires et de déplacements forcés subis par ces populations. Bien avant la prise de Touarga, le commandant rebelle qui menait les combats avait prévenu : « *Touarga n'existe plus, seulement Misrata.* » (*Wall Street Journal*, 21/06/2011). Fin août dernier, Me Ceccaldi a déposé auprès du Tribunal de grande instance de Paris une plainte au nom des habitants de Touarga, qui demandent réparation à l'État français pour les crimes subis.

Quant à l'équipement des milices, les rapports du groupe d'experts onusien chargé de surveiller l'embargo contre la Libye détaillent des livraisons d'armes clandestines, principalement par les Émirats Arabes Unis et le Qatar, citant notamment « *une vingtaine de vols [...] pour livrer aux révolutionnaires libyens, à partir du Qatar, du matériel militaire, dont des lance-missiles antichars MILAN de fabrication française* » (S/2012/163).

Se payer sur la bête

Au-delà de l'opération militaire, la France et le Qatar se sont aussi intéressés aux caisses du régime Kadhafi. « *Nous ferons payer la facture à ceux pour qui nous faisons ce travail difficile, douloureux, qu'est l'action militaire* » déclarait Christophe Barbier (*LCI*, 5 avril 2011). C'est ainsi que le Mécanisme de financement temporaire du CNT, alimenté essentiellement par des fonds du régime Kadhafi saisis à l'étranger, était dirigé, en 2011, par trois Libyens, un représentant du gouvernement qatarien et un représentant du gouvernement français !.

Autre lien particulier entre le CNT et la France, les hydrocarbures, dont les fameux « 35 % » des réserves libyennes de pétrole qui auraient été promis à Total (*Billets* n°219, décembre 2012).

Embargo et bombardements occidentaux, renversement d'un autocrate assis sur une rente pétrolière, suivi d'un chaos : la Libye serait-elle l'Irak des Français ?

Drôles d'alliances

Les amis d'hier ne sont peut-être plus ceux d'aujourd'hui. Les liens étroits qui existaient entre l'Élysée et le Qatar sous Sarkozy ne sont plus de mise. Les socialistes préfèrent se rapprocher de l'Arabie Saoudite (comme sous Mitterrand) et des Émirats Arabes Unis. L'Arabie Saoudite est arrivée au premier rang des commandes d'armes françaises en 2013, tandis que la base militaire française d'Abou Dabi est la vitrine régionale pour l'armement tricolore. L'accord de défense qui lie la France aux Émirats depuis 1995 est cité comme étant le plus contraignant en terme d'engagement militaire en cas d'agression du pays partenaire – au point qu'il serait impossible pour la France de l'honorer.

Qui intervient en Libye ?

Pour en revenir à la Libye, depuis plusieurs mois, une rébellion nationaliste affronte des groupes islamistes soutenus par le Qatar. Pour stopper la progression de ces derniers, des frappes aériennes ont touché la région de Tripoli. Selon des propos d'officiels américains anonymes, elles auraient été opérées par l'aviation émirienne. Paris a démenti toute participation. Une semaine avant d'entamer une tournée aux Émirats et en Égypte, Le Drian confiait dans une interview au Figaro : « *Nous devons agir en Libye* ». Et plutôt que de revenir sur le fiasco de la précédente croisade, le ministre de la Défense a préféré évoquer la « réussite » de Serval : « *Rappelons-nous ce que nous avons collectivement entrepris et réussi au Mali : une opération militaire de grande ampleur pour libérer ce pays de la menace djihadiste, et un processus politique démocratique. La dégradation de la situation sécuritaire en Libye pourrait entamer cet acquis. J'alerte aujourd'hui sur la gravité de la situation en Libye. Le Sud libyen est une sorte de « hub » où les groupes terroristes viennent s'approvisionner, y compris en armes, et se réorganiser* » (*Le Figaro*, 9/09).

Emportés par la rhétorique anti-djihadiste, les faucons socialistes se sentent pousser des ailes.

David Mauger

1 : Consulter <http://tawergha.org>

« A bien des égards, le scandale continue »

A l'occasion de la publication de *Françafrique – la famille recomposée*, le 2 octobre, nous publions 3 entretiens sur chacune des thématiques de ce nouveau livre de l'association Survie. Fabrice Tarrit, président de Survie, est l'auteur de la première partie, sur le pouvoir politique et les recompositions au sein de la gauche française.

Billets d'Afrique : Sans remonter jusqu'à Foccart, de plus en plus de commentateurs, de décideurs ou de chercheurs disent que les relations franco-africaines ont changé. Moins de scandales, des relations diplomatiques plus saines et des interventions militaires désormais multilatérales...

Depuis douze ans que je suis à Survie, je n'en finis plus d'entendre parler de la fin de la Françafrique et à chaque fois l'actualité nous rattrape : un scandale financier, un procès, une intervention militaire française unilatérale, l'accueil d'un dictateur à l'Élysée, etc. Des articles recommencent alors à fleurir et des hommes politiques (forcément dans l'opposition) promettent qu'il mettront fin à ce qu'eux même ont désigné comme appartenant au passé du temps où ils étaient au pouvoir. C'est ce qu'on a observé avec Nicolas Sarkozy puis François Hollande. Survie a décrit dans de nombreux écrits ce qu'il en a été de la « rupture » de Sarkozy. Rappelons-nous de ses relations avec Bolloré, Bourgi, Bongo, de son aventurisme avec puis contre Kadhafi, l'intervention militaire en Côte d'Ivoire en soutien à son ami Ouattara, le discours raciste de Dakar, les éloges à Foccart ou aux parachutistes de Kolwesi. Un condensé de 50 ans de Françafrique en seulement 5 ans.

Pour Survie, ce qui compte ce n'est pas tant la pertinence d'un terme que la réalité des phénomènes et mécanismes qu'il englobe. En ce sens, c'est peut être la deuxième partie du titre de l'ouvrage « La Françafrique : le plus long scandale de la République » qui doit être mis en lumière avec des faits récents. Ce scandale continue-t-il en 2014 ?

Est-il toujours vrai que le pouvoir exécutif français a la main-mise sur la politique étrangère, qu'il entretient des relations particulières avec certains États et leurs dirigeants, dont il tait les crimes en échange de « services » ? Est-il toujours vrai que le Parlement dispose de peu d'instruments de contrôle sur l'exécutif, que l'armée joue un rôle prépondérant sur certains dossiers concernant l'Afrique ? Le franc CFA est-il enfin devenu un outil au

service des économies africaines, géré par une organisation africaine ? Y a-t-il (enfin) une génération de décideurs prête à affronter le passé de la France, à remettre en cause des positions économiques, stratégiques, jugées acquises, à affronter des figures politiques, médiatiques, militaires qui ne veulent pas du changement ? Ce sont ces sujets qui nous préoccupent et auquel nous entendons apporter des éclairages et analyses.

Ce sont ces thèmes que nous avons agités devant les candidats à la présidentielle de 2012 et c'est à la lumière des réponses qui ont été apportées, ou plutôt qui n'ont pas été apportées, que nous pouvons mesurer la réalité du changement annoncé.

Vous n'avez pas cru aux promesses de « changement » ?

A bien des égards, le scandale continue, comme l'illustrent en particulier le regain de l'ingérence militaire française en Afrique (Mali et Sahel, de Serval à Barkhane, Centrafrique), le retour en grâce de certaines figures de la Françafrique comme le Tchadien Idriss Déby, le suivisme du Parlement, la mise en scène d'événements diplomatiques comme le Sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique, en décembre 2013, la négation d'Etat sur le rôle de la France dans le génocide des Tutsi au Rwanda.

Davantage qu'un changement, c'est à une recomposition de la Françafrique, dans ses dimensions politiques, diplomatiques, militaires et économique que nous assistons. C'est ce que nous avons voulu décrire et documenter dans l'ouvrage collectif que nous venons de publier aux Editions Syllepse. Cet ouvrage actualise ainsi la grille de lecture faite par Survie des relations franco-africaines, 20 ans après que Survie et Verschave aient découvert le pire de ce dont cette politique a été capable, au Rwanda, entre 1990 et 1994.

La « photo de famille » en couverture de l'ouvrage illustre donc cette idée de recomposition des personnages clés de la Françafrique ?

Nous revenons largement dans la première partie du livre sur la recomposition des réseaux politiques et diplomatiques de ces dernières années, sur la génération

politique actuellement au pouvoir en France et sur ses liens avec les dirigeants africains.

Tandis que la droite continue à entretenir les relations tissées sous Chirac ou Sarkozy et s'affiche parfois ostensiblement aux côtés de dictateurs africains comme lors du Forum Forbes Afrique, le PS a mis aux postes clés des personnalités conservatrices comme Le Drian ou Fabius. La diversion du ministère du Développement de Pascal Canfin, dépourvu de tout contenu politique, n'a pas fait long feu. Au contraire, il a même consacré l'absence de volonté de revenir sérieusement sur la logique de l'aide, de réfléchir aux racines du sous-développement. On parle même aujourd'hui de comptabiliser les dépenses de « sécurité » en aide au développement. Les ONG protestent mollement. Le Parlement a voté en bloc la nouvelle « loi sur le développement », et entériné toutes les décisions du gouvernement en matière de politique étrangère.

En Afrique, les dinosaures sont encore bien en place au Cameroun, au Congo, au Gabon, au Burkina, à Djibouti. Hollande a dû composer avec eux pour imposer sa stratégie militaire, même s'il met souvent en avant des dirigeants plus jeunes ou plus « présentables », comme le Nigérien Issoufou, le Sénégalais Macky Sall, sans oublier l'Ivoirien Ouattara, qui doit tant à la France et qui se maintient au pouvoir en toute impunité.

Lors de rendez vous internationaux comme le sommet de l'Union Africaine, la conférence de Bruxelles sur la reconstruction du Mali ou le Sommet de l'Élysée sur la paix et la sécurité, Hollande a endossé le rôle de chef de famille, dans lequel il s'enferme désormais, sans avoir le moindre recul sur les effets à terme de sa politique en termes de démocratie, de stabilité, de développement. La politique menée par Hollande et son gouvernement, dirigé par le sécuritaire Manuel Valls, navigue à courte vue. La logique de guerre sur-détermine tout. La mobilisation citoyenne, en France et en Afrique, reste indispensable pour espérer un jour réorienter cette politique.

Armée : retour aux fondamentaux

Raphaël Granvaud analyse dans la deuxième partie de l'ouvrage l'évolution de la doctrine militaire concernant l'Afrique, où l'emprise de l'armée française est maintenant justifiée par un discours de « guerre contre le terrorisme », qui permet de revenir sur les quelques promesses de réduction des effectifs et de transparence

Billets d'Afrique : Tu es l'auteur du Dossier Noir intitulé *Que fait l'armée française en Afrique ?* publié en 2009. Pourquoi reprendre cette question seulement 5 ans après ?

Le précédent ouvrage s'intéressait à la manière dont les autorités politiques et militaires françaises ont tenté de conférer une nouvelle légitimité à la présence militaire en Afrique après la période de la guerre froide. A partir du milieu des années 1990, il s'agissait notamment d'élaborer une « nouvelle doctrine » qui repose sur les principes suivants : multilatéralisme (européen et africain) des interventions, conformité au « droit international » par obtention d'un mandat de l'ONU, et transparence accrue en matière de coopération militaire. Le livre ne se contentait pas de faire la genèse de cette « nouvelle doctrine », mais examinait dans le détail les opérations menées pendant cette période pour confronter les discours et la réalité. Non seulement les principes de cette « nouvelle doctrine » ne constituaient nullement un obstacle à la poursuite de l'ingérence française, mais par ailleurs il s'agissait surtout d'une question d'image, tandis que les vieilles méthodes, parfois criminelles, la diplomatie parallèle et les intérêts pas toujours avouables étaient loin d'avoir disparu.

Et ce n'est plus le cas ?

Si, ces analyses restent pertinentes. Par exemple, les interventions françaises en Libye et en Côte d'Ivoire sous Sarkozy ont bien montré le rapport d'instrumentalisation de la diplomatie française à l'égard de l'ONU, et l'interprétation très élastique qu'elle peut faire de ses résolutions quand ça l'arrange. Dans le cas de l'opération Serval déclenchée par Hollande, les justifications juridiques ont été encore plus spécieuses, et tout le monde sait aujourd'hui que les motivations généreuses qui ont été avancées cachaient aussi une défense des intérêts tricolores (ressortissants français au Mali, uranium du Niger) et un jeu trouble des services secrets français avec la rébellion du MNLA dans le dos des autorités maliennes. Ce qui est nouveau en revanche, c'est l'officialisation de la rhétorique de la guerre contre le

terrorisme comme justification principale au maintien de la présence militaire française en Afrique.

Avec l'opération Serval au Mali ?

C'est à ce moment-là qu'elle s'exprime le plus clairement, quand la France désigne tous les groupes islamistes radicaux agissant au Nord du Mali sous l'appellation de « terroristes » qu'il s'agit de « détruire », selon le mot de Hollande (alors que certains de leurs membres sont aujourd'hui redevenus des interlocuteurs fréquentables...). Mais l'apparition de ce discours remonte en réalité un peu plus loin. De même que l'opération secrète « Sabre » des forces spéciales dans le Sahel est lancée en 2008-2009 pour préparer la future opération Serval, c'est semble-t-il François Fillon qui annonce le premier que la France est « en guerre contre Al Qaïda » en 2010, au lendemain d'une opération infructueuse franco-mauritanienne en territoire malien et au décès de l'otage français Michel Germaneau.

En quoi l'opération Serval a-t-elle infléchi la politique militaire de la France en Afrique ?

Elle s'est déroulée alors qu'un nouveau Livre Blanc de la défense était en cours de rédaction, et ce fut du pain béni pour les militaires attachés aux expéditions néocoloniales en Afrique. Ce document définit des « zones prioritaires pour la défense et la sécurité » où la France pourra être amenée à s'engager, qui correspondent à un recentrage sur le « pré carré » traditionnel par rapport au précédent Livre Blanc de 2008, avec une forte attention accordée à la zone sahélo-saharienne. Parallèlement, même si les principes de la « nouvelle doctrine » ne sont pas abandonnés, ils font l'objet d'une relativisation et la France réaffirme sa volonté d'agir « de façon autonome ». Le succès militaire apparent de l'opération Serval et l'accueil favorable qu'elle a reçu ont renforcé la prétention de la France à intervenir où bon lui semble, parfois avec un optimisme béat, comme on l'a vu lors de la dernière opération en Centrafrique, sur laquelle notre livre donne également quelques premiers éléments d'appréciation. Au niveau des moyens de cette politique, le Livre Blanc de la Défense a été suivi

d'une loi de programmation militaire qui consacrait notamment un renforcement important des forces spéciales. Enfin la diminution, même relative, des bases militaires françaises en Afrique n'était plus d'actualité, au contraire. On a par exemple ré-ouvert la base d'Abidjan et multiplié les implantations dans la zone Sahélienne.

C'est l'opération Barkhane annoncée cet été ?

Oui, c'est une véritable réorganisation du dispositif militaire français pour la « guerre contre le terrorisme » en Afrique. Il s'agit de pouvoir agir rapidement et de manière flexible, indépendamment des frontières ou des autorités locales, et dans l'impunité la plus totale. Trois mille soldats sont actuellement répartis sur cinq pays (Mali, Tchad, Niger, Burkina Faso et Mauritanie), mais Le Drian a officiellement annoncé la possibilité de « monter vers la frontière libyenne » (où les forces spéciales font déjà des incursions d'après des sources proches de l'armée), puisqu'il s'agit apparemment de la prochaine intervention à laquelle on tente de préparer les esprits.

Entre la présidence de Nicolas Sarkozy et celle de François Hollande, peut-on noter des inflexions ?

Alors que le penchant atlantiste de Sarkozy est bien connu, c'est paradoxalement sous François Hollande que la reprise des thèmes des néo-conservateurs et la collaboration avec les militaires américains dans la « guerre contre le terrorisme » s'est affichée de la manière la plus décomplexée. De même, alors que Nicolas Sarkozy avait concédé des promesses de « transparence » (certes relatives et non tenues) en matière de coopération militaire, on est désormais revenu aux accords secrets négociés dans la plus grande discrétion au nom de la lutte contre le terrorisme. Mais sur le fond de la politique menée, il n'y a aucune rupture, et le résultat risque malheureusement d'être à l'image des autres interventions occidentales qui prétendaient éradiquer le terrorisme en Afghanistan, en Somalie ou ailleurs et n'ont fait que renforcer ceux qu'elles prétendaient combattre...

Françafrique et globalisation

Thomas Noirod est un des quatre auteurs de la partie du livre consacrée aux entreprises françaises en Afrique. Il revient sur leur démarche, et sur la déclinaison françafricaine de la mondialisation, entre concurrence mondiale et transnationalisation des firmes.

Billets d'Afrique : Puisqu'il s'agit d'une actualisation de l'analyse de la Françafrique, pourquoi êtes-vous repartis de l'époque coloniale ?

Nous repartons de faits anciens pour deux raisons : pour rappeler, bien sûr, l'héritage historique et l'ancrage particulier des entreprises françaises en Afrique francophone ; mais aussi et surtout pour insister sur la complexité de la relation public/privé. On parle souvent de l'administration coloniale au service des intérêts privés, ce qui est bien sûr vrai, mais il est important de rappeler que, symétriquement, les intérêts privés étaient aussi mobilisés au profit du projet colonial, d'un idéal de domination en quelque sorte. La période charnière des indépendances illustre cette dialectique, avec des stratégies explicites de maintien d'influence française grâce à l'emprise économique de l'ex-métropole – mais aussi par le biais des entreprises, pas uniquement des institutions publiques comme le Franc CFA, l'aide au développement et le piège de la dette. A l'heure actuelle, on retrouve les ingrédients de ce mélange dans les discours fumeux sur l'influence française, où la diplomatie se place au service « de l'emploi » (en réalité, des employeurs) mais où le rôle de maillage économique des entreprises françaises est également mis en avant comme un levier d'influence politique.

Vous revenez sur la concurrence internationale, notamment celle de la Chine, est-ce pour dire qu'on en fait trop à ce sujet ?

Plutôt qu'on l'instrumentalise. Car en dépit des sérieuses précautions qu'il faut prendre avec les statistiques officielles, brouillées par les participations croisées et les montages financiers dans les paradis fiscaux, la baisse globale des parts de marché françaises en Afrique est avérée. Mais d'une part, les entreprises françaises sont encore en tête dans la plupart des pays du pré carré françafricain, même si la concurrence s'y est aussi développée. D'autre part, dans la mesure où le « marché » africain est devenu nettement plus important qu'il y a quinze ans, des parts relativement plus petites sont tout de même synonymes de chiffres d'affaire plus importants dans l'absolu, et il en est a fortiori de même

pour les profits. Donc la concurrence n'empêche pas nécessairement les entreprises françaises de gagner en Afrique plus d'argent aujourd'hui qu'hier. Au final, le chiffon rouge de la « Chinafrique », utilisé pour caractériser une relation qui est surtout économique (alors que la Françafrique est aussi et surtout politique et militaire), est un prétexte bienvenu pour légitimer un discours désormais complètement décomplexé sur le positionnement de la France dans le pillage généralisé de l'Afrique, vu comme une opportunité pour sortir l'économie française de la crise.

N'est-ce pas contradictoire de souligner la dénationalisation des grandes firmes tout en continuant à parler d'entreprises françaises ?

Nous insistons en effet sur la transnationalisation des entreprises, qui peut mener à une forme de « dénationalisation », dont l'archétype est par exemple l'entreprise de courtage Glencore, qui investit et désinvestit dans différents pays au gré d'une stratégie financière débarrassée de toute attache « nationale », y compris vis à vis de la Suisse où la firme a son siège. Le recours à de complexes montages financiers dans les paradis fiscaux, judiciaires et réglementaires, est essentiel à cette transnationalisation et brouille les statistiques officielles (y compris pour la Chine, d'ailleurs). Mais pour autant, toutes les entreprises ne sont pas des Glencore ! Si en France on trouve des firmes qui tendent progressivement vers ce « modèle » comme Axa, ou comme Total pour un exemple plus connu en Françafrique, il reste aussi beaucoup d'entreprises bien moins avancées dans ce processus lié à la mondialisation, notamment celles basées sur un contrôle « familial » du capital. Finalement, il nous a semblé que le meilleur moyen pour souligner à la fois ce processus (une « déclinaison françafricaine » de la mondialisation) et l'écart qu'il peut exister entre des firmes comme Total d'un côté, et d'autres comme Somdiia ou Castel à l'opposé, c'était de proposer une typologie. Celle-ci cherche à refléter l'importance de la Françafrique dans la stratégie de la firme.

En revanche, pour des firmes que nous qualifions « d'héritières », comme Castel

ou la Compagnie Fruitière, la Françafrique semble être une condition essentielle au maintien de leurs profits. Ça ne veut pas dire, hélas, qu'elles sont les seules à avoir un intérêt dans le maintien au pouvoir de régimes criminels : Total aussi, mais son existence n'en dépend pas.

Et des entreprises « emblématiques » comme Areva ou Bolloré ?

Areva est pour nous une exception, un type d'entreprise française unique : c'est en effet la seule dont les capitaux sont majoritairement publics, qui intervient en Afrique. Si elle était privatisée, comme il en était question sous Sarkozy, il nous semble qu'elle se rapprocherait du type des entreprises globalisées : la diversification de ses approvisionnements (Kazakhstan, Canada...) fait que des arbitrages sont désormais possibles, même si le Niger représente encore une source importante d'uranium pour elle. Si la situation y devenait intenable, elle pourrait donc peut-être s'en passer ; mais pour le moment, elle a intérêt à y sécuriser ses positions.

Bolloré, icône françafricaine, c'est un peu l'entreprise en mutation : plus tout à fait une héritière (ses implantations en Afrique dépassent largement le champ d'influence française), pas encore une firme globalisée (les pays du pré carré ont encore trop de poids dans sa stratégie industrielle pour qu'elle puisse prendre le risque de s'en passer).

Cette mutation est-elle un progrès par rapport aux formes « anciennes » de Françafrique ?

Non. Que des multinationales s'affranchissent de toute attache nationale n'est pas une bonne nouvelle, ça ne les rend que plus puissantes. Et au travers de ces différents exemples, on voit bien que cette typologie est indépendante de la capacité de nuisance pour les populations concernées : de Somdiia à Total en passant par Bolloré, toutes ces entreprises sont concernées par des scandales, de graves accusations de pollution et d'atteintes aux droits des travailleurs et des riverains, dans des pays où la corruption est reine parce qu'il y a de puissants corrupteurs. Ça, c'est hélas un invariant de la Françafrique, même si ça ne lui est pas spécifique.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

20 ans de non-désarmement des génocidaires rwandais

Fin 2013, face à l'offensive conjointe de la mission onusienne (MONUSCO) et des Forces armées de RDC (FARDC), le groupe armé le plus puissant, le Mouvement du 23 mars (M23), déposait les armes et s'engageait dans un processus politique. Mais comme le pointait très justement une lettre ouverte de différents intellectuels¹, le fait de ne cibler que le M23 relevait d'une « *lecture [...] partielle et réductrice de la situation* ». La lettre dénonçait une logique occultant « *le rôle dans le conflit de plusieurs groupes criminels, bien plus anciens et actifs, qui ont recours à une violence ouverte et massive* ».

Au premier rang desquels les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR).

En 1994, face à l'avancée des troupes du Front Patriotique Rwandais (FPR), une grande partie des Forces armées rwandaises (FAR) et des milices Interahamwés, qui commettent le génocide des Tutsi, se replie au Zaïre. Le récent témoignage de l'ancien officier français Guillaume Ancel vient rappeler que ce repli s'est fait sous la protection de l'armée française, qui a même réarmé les génocidaires. Pour lui, « *on a transformé ce qui était des camps de réfugiés [...] en bases militaires* », « *on a clairement été à l'origine d'une continuation des combats qui a duré pendant des années, qui a fait de nouveau des centaines de milliers de morts* » (France Culture, 07/04/2014).

De fait, dès la prise du pouvoir par le FPR en 1994, le Rwanda demande plusieurs fois, sans succès, le désarmement et le rapatriement des génocidaires réfugiés chez son voisin pour les traduire en justice. Mais, surtout, les ex-FAR et Interahamwés qui mènent plusieurs attaques en territoire rwandais, sont une menace directe pour le pays.

Les FDLR au cœur des guerres en RDC

En 1996, Laurent-Désiré Kabila, appuyé par des troupes rwandaises et ougandaises, s'attaque aux camps de réfugiés où se trouvent les ex-FAR et utilise cette alliance pour prendre le pouvoir en 1997. Le Zaïre devient alors la RDC.

Mais en 1998, Kabila se débarrasse de ses alliés rwandais et ougandais. Une nouvelle guerre reprend, Kabila étant cette fois soutenu par les ex-FAR et des Etats voisins comme l'Angola et le Zimbabwe. En 1999, les ex-FAR prennent le nom de Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR),

annonçant clairement leur volonté de reprendre le pouvoir dans le pays où nombre d'entre eux ont participé au génocide des Tutsi. Depuis, les relations du groupe avec les forces congolaises ont connu de nombreux retournements de situation, de l'affrontement à la collaboration, notamment lors de l'offensive contre le M23.

L'activité des anciens FAR/Interahamwés puis des FDLR est à la source de plusieurs interventions du Rwanda au Congo, soit directement par des opérations militaires, soit par le soutien apporté à des groupes congolais qui les combattent (RCD, CNDP² et, récemment, le M23).

En avril 2012, le M23 se forme, composé d'anciens membres de la rébellion précédente (le CNDP) dénonçant la non application des accords de paix signés avec le gouvernement congolais et leur traitement dans l'armée nationale dans laquelle ils ont été réintégrés. Le mouvement entend combattre les FDLR, réclame l'application des engagements pris lors des accords signés par le CNDP, mais porte aussi des revendications politiques sur des questions de droits humains, de démocratie et de "bonne gouvernance" (*Radio Okapi*, 24/11/2012) à l'égard du régime du président Joseph Kabila, dont ils dénoncent la légitimité.

La position française cohérente avec le soutien aux génocidaires de 1994

Le 24 février 2013, l'accord-cadre d'Addis-Abeba pour le retour de la paix en RDC, préparé par l'ONU, était signé entre les pays de la région, engageant notamment le gouvernement congolais à procéder à des réformes profondes de son armée et les pays de la région à s'abstenir de toute ingérence. Un mois plus tard, la



Soldat de la MONUSCO, CC ONU
résolution 2098 du Conseil de sécurité dotait la MONUSCO d'un mandat offensif inédit dans l'histoire de l'organisation, lui adjoignant le renfort d'une « *brigade d'intervention* », afin de lutter contre les « *forces négatives*³ » à l'œuvre dans l'est du pays.

Le vote de la résolution 2098 puis l'offensive contre le M23 est précédée, en France, d'une étrange initiative mêlant, entre autres, la ministre de la Francophonie Yamina Benguigui et Valérie Trierweiler, compagne du président français. Dans une tribune (*Le Monde*, 26/12/2012), ces personnalités proches du pouvoir désignent le M23 comme les principaux responsables des viols commis fréquemment dans la région. Peu de temps après, c'est la France qui initie le projet de rédaction qui aboutit à la résolution 2098 à l'ONU.

Dans la MONUSCO, on trouve alors des officiers français à des positions clé du dispositif offensif : le Général Jean Baillaud est général adjoint de la mission et le Général de Brigade Patrick Boubée de Gramont est chef d'état major de la force onusienne. Ce dernier témoigne alors dans une revue militaire⁴ : « *nos officiers représentent la France au sein de tels états-majors et leur action volontariste permet de servir directement les intérêts stratégiques et opérationnels de leur pays. Une force de maintien de la paix des Nations Unies peut permettre à*

la France de remplacer une coûteuse opération nationale en lui épargnant les risques politiques, tout en atteignant ses objectifs politico-militaires. » Sans qu'on sache clairement à quels objectifs il fait référence dans le cas du Congo...

Pourtant, si des rapports de l'ONU imputent effectivement des cas de viols au M23, la plupart des viols de 2009 à 2013 sont à mettre sur le compte des forces armées congolaises⁵ et, dans une moindre mesure, des FDLR. Le journaliste Jean-François Dupaquier rappelle qu'il « n'y avait pas de viols massifs au Congo avant le génocide contre les Tutsi du Rwanda en 1994. C'est un produit d'importation des milices et de l'armée « génocidaires » rwandaises qui ont pu se replier au Congo grâce à « l'opération Turquoise » et ensuite organiser à leur profit le pillage du pays sous l'étiquette FDLR » (*Afrikarabia.com*, 31/12/2012).

Mais les autorités françaises n'ont pas seulement brillé par leur indignation sélective. Fin 2009, le groupe d'experts de l'ONU chargé d'enquêter sur les FDLR notait dans son rapport l'absence de coopération de la France, qui héberge pourtant plusieurs responsables du mouvement, notamment son secrétaire exécutif, Callixte Mbarushimana⁶. Si la France, discréditée par son soutien aux génocidaires de 1994, n'est pas le pays le plus influent dans la région, il est choquant de constater cette continuité de positionnement.

Au tour des FDLR ?

Le M23 a déposé les armes, avec la perspective – non réalisée à ce jour – de pouvoir intégrer le gouvernement en RDC. Les responsables onusiens et congolais promettent désormais de faire des FDLR leur cible prioritaire dans des déclarations rivalisant de fermeté. Si on en croit François Muamba, officier congolais chargé du suivi de l'accord d'Addis-Abeba : « c'est la toute dernière chance qui leur est accordée, et il y aura bientôt une évaluation qui sera faite pour constater que le 2 janvier 2015, on aura consommé les six mois d'ultimatum accordés. Tous ceux qui n'auront pas déposé les armes vont être désarmés par la force » (*Adiac-congo.com*, 24/09/2014). Les FDLR ont jusqu'à maintenant refusé leur désarmement, au motif que leur demande d'intégrer le jeu politique rwandais est refusée par Kigali. Les autorités rwandaises n'envisagent, en effet, leur retour que devant les tribunaux. La situation est bloquée et l'offensive contre les FDLR brandie par l'ONU et les

FARDC semble inéluctable début 2015.

Mais derrière la vigueur des discours, on peut se questionner tant sur la capacité que sur la volonté de déloger militairement les FDLR. La collusion de plusieurs officiers des FARDC avec les FDLR est connue. Le groupe d'experts de l'ONU sur la RDC s'inquiétait en 2013 de l'accord tacite de non-agression entre les FARDC et les FDLR, puis de collaborations dans des attaques coordonnées contre le M23. Un des responsables des FDLR jugés l'an dernier en Allemagne a d'ailleurs reconnu de telles collaborations par le passé. D'après des documents onusiens publiés par l'agence de presse *Innereitypress*, les FDLR auraient reçu renseignement et munitions de la part de certaines factions de l'armée congolaise. Cet été, la presse rwandaise a évoqué l'existence d'un document de la MONUSCO – non publié, et dont l'existence n'est pas confirmée – qui évaluerait à 71 millions de dollars le business géré annuellement par les FDLR (pêche, minerais, racket) en lien avec certains officiers congolais. Il est donc difficile de croire à la capacité de mobiliser pleinement l'armée congolaise dans la lutte contre les FDLR.

Quant à la MONUSCO, elle a bien mené quelques opérations de faible ampleur contre les FDLR début 2014. Mais cet été, Hervé Ladsous, le responsable du département des opérations de maintien de la paix à l'ONU (*Billets d'Afrique* n°218, décembre 2012), aurait cherché à contourner, en urgence, les interdictions de voyager de plusieurs responsables des FDLR afin qu'ils puissent se rendre à Rome, à l'invitation de la communauté catholique Sant'Egidio. Certains d'entre eux auraient bel et bien voyagé dans des avions de l'ONU.

Cette affaire, dont les détails restent encore obscurs, a provoqué la fureur du Rwanda. Dans une lettre au Conseil de sécurité, le pays, rappelant qu'il recherche plusieurs des personnes concernées pour leur participation dans le génocide des Tutsi, considère qu'Hervé Ladsous a tenté de contourner l'autorité du Conseil et les procédures onusiennes, tout en manquant aux engagements pris par l'ONU l'année même de la commémoration des 20 ans du génocide des Tutsi. En effet, la résolution 2150 appelle les États membres à arrêter et extradier les personnes accusées de génocide. La lettre dénonce par ailleurs cette affaire comme faisant partie d'une « série de manœuvres pour essayer de nier et minimiser le caractère criminel des FDLR, de trouver des excuses à leurs actes, de considérer ce groupe génocidaire comme respectable, ayant des

exigences politiques légitimes ». Le Rwanda menace de se retirer de l'accord-cadre pour la paix.

La RDC condamnée à la guerre ?

La chute du M23 n'a pas mis fin aux violences que subissent les Congolais-es. Au-delà des problèmes liés aux suites du génocide de 1994 et des nombreuses ingérences extérieures, la situation politique congolaise interne est une source d'insécurité permanente : Joseph Kabila cherche à se maintenir au pouvoir à tout prix, au risque d'entraîner le pays dans de nouveaux coups d'état militaires, et les forces armées congolaises sont souvent suspectées d'entretenir différents groupes armés dans l'Est du pays, quand elles ne commettent pas elles-mêmes des exactions.

Comme dans bien des conflits, le rôle de l'ONU n'est pas neutre et découle bien souvent des intérêts croisés de ses membres, parmi lesquels la France et les États-Unis ont une forte influence. Les mots, si forts soient-ils ne suffisent pas. On ne pourra juger de la sincérité de l'action de l'ONU pour la paix et la justice en RDC que sur les actes posés. Les différents mouvements soutenus par le Rwanda ont successivement déposé les armes, mais les FDLR restent actifs. Le moment est propice pour mettre un terme au point de cristallisation des conflits qu'ils constituent. Si l'ONU et les forces congolaises n'imposent pas le désarmement aux FDLR, il est à craindre que la région ne connaisse une nouvelle escalade.

Mathieu Lopes

1 : Lettre ouverte à Monsieur Ban Ki Moon, Secrétaire général de l'ONU, sur la situation dans l'Est du Congo, 14 janvier 2013, lisible sur <http://survie.org>

2 : Rassemblement Congolais pour la Démocratie et Congrès national pour la défense du peuple. Voir *RDC : à l'est rien de nouveau ?*, Sharon Courtoux, Billets d'Afrique, février 2007

3 : Le terme désigne les différents groupes armés. Oxfam en a recensé 11 dans un rapport de 2012, OXFAM briefing paper, November 2012. *Commodities of war. Communities speak out on the true cost of conflict in Eastern DRC*

4 : Doctrine tactique, numéro 28, septembre 2013

5 : Le rapport de la FIDH *RDC : Prendre position sur la réforme du secteur de la sécurité*, désigne lui-aussi les FARDC comme le principal problème de sécurité dans la région

6 : Finalement remis à la CPI en 2011, celui-ci a été relâché, fautes de preuves. Il est toujours en France.

Alain Juppé, de l'« honneur » à la falsification

Le 2 Avril 2014, un collectif de Bordelais-es et de quelques personnalités¹ publiait une lettre ouverte adressée à Alain Juppé à propos de ses responsabilités de ministre des Affaires étrangères durant le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994.



Alain Juppé, photo sous licence Creative Commons de l'UMP

Initialement diffusée sur les sites *africultures.com* et *bastamag.net*, cette lettre faisait le lendemain l'objet d'un article sur le site *rue89bordeaux.com*, puis d'une dépêche AFP reprise par un grand nombre de médias nationaux. Une page Facebook a été créée. Le 5 avril, le quotidien régional Sud-Ouest la publiait en ligne, en même temps que la réponse d'Alain Juppé². Parlant de l'action de la France au Rwanda entre 1990 et 1994, Alain Juppé avance invariablement quatre arguments : il fut le premier responsable politique français à parler de génocide le 15 mai 1994 ; le gouvernement français aurait tout fait pour réconcilier le pouvoir rwandais et l'opposition armée du Front Patriotique Rwandais (FPR) en soutenant activement les accords d'Arusha sur le partage du pouvoir ; la France aurait été la seule nation à réagir devant « la passivité » et « l'aveuglement scandaleux » de la communauté internationale ; l'opération Turquoise aurait été une opération humanitaire, et non militaire, qui aurait strictement respecté le mandat formulé par les Nations-Unies.

Si la première affirmation est indiscutable, il est toutefois important de rappeler que cette déclaration a lieu cinq semaines après le début des premiers massacres, alors que des rapports

internationaux et des notes diplomatiques et militaires françaises signalaient la mise en place d'un projet génocidaire par les autorités rwandaises depuis 1990 ! Quant aux trois autres assertions d'Alain Juppé, elles sont, à la lumière des faits et de documents que chacun-e peut consulter librement, tout à fait contestables (voir Génocide des Tutsi au Rwanda: 20 documents pour comprendre le rôle de l'Etat français, téléchargeable sur le site de Survie).

Accueil de génocidaires

Mais, si cette lettre invitait Alain Juppé à une analyse rigoureuse des faits, elle l'interrogeait aussi sur des points précis et alarmants sur lesquels il est resté jusqu'ici silencieux. Il ne s'est ainsi jamais prononcé sur la réception au quai d'Orsay le 27 avril 1994 d'un ministre du gouvernement intérimaire rwandais, lequel était en train de commettre le génocide, accompagné du leader du parti extrémiste CDR. Jamais il n'a commenté le fait que ce gouvernement génocidaire s'est en partie constitué à l'ambassade de France à Kigali, donc sous sa propre responsabilité. Jamais il n'est revenu sur sa déclaration du 18 mai 1994 dans laquelle il suggérait que le génocide était la conséquence d'une offensive du FPR,

ni sur sa tribune signée dans le journal *Libération* le 16 juin 1994 et dans laquelle il écrivait qu'il y avait au Rwanda « [d]es génocides ».

Cette lettre ouverte rappelait également à Alain Juppé qu'il avait personnellement défendu le 13 avril 1994 la suspension de la mission militaire de l'ONU, la MINUAR, proposition qui recueillera le vote de la France au Conseil de sécurité. Comment, dès lors, accuser la communauté internationale « d'une passivité, voire d'un aveuglement scandaleux » ?

Enfin, restent deux derniers points, essentiels, sur lesquels Alain Juppé ne s'est jamais exprimé : le devoir de la France d'arrêter les génocidaires (dans la Zone Humanitaire Sûre qu'elle avait créée) en application de la convention de l'ONU de 1948 dont elle est signataire, et la livraison d'armes par l'État français aux autorités rwandaises responsables du génocide pendant la préparation et l'exécution de celui-ci.

Un silence assourdissant

Alain Juppé a réagi, plus qu'il n'a répondu, à cette lettre ouverte.. Il reprend les quatre arguments déjà évoqués sans nullement tenir compte des nombreux faits incontestables, rappelés dans la lettre ouverte, qui les contredisent. Il n'apporte aucun éclaircissement sur les décisions prises qui le mettent en cause en tant que ministre des Affaires étrangères. En guise d'unique réponse, ses administrés doivent se satisfaire des trois phrases qui concluent son courrier : « *La campagne de falsification historique dont la France est régulièrement la cible depuis vingt ans suscite incompréhension et indignation. Pour ma part [...] j'éprouve admiration et reconnaissance envers les soldats et les diplomates français qui ont permis à la France de sauver l'honneur. Il est juste que les tribunaux français poursuivent et condamnent les auteurs de ce génocide* ». De quelle falsification historique s'agit-il ? Si cela concerne des éléments de la lettre ouverte qui lui a été adressée, quels sont-ils ?

Quant à ces soldats et diplomates français



En bref

qui auraient sauvé l'honneur de la France, s'agit-il de ceux qui ont, en connaissance de cause, soutenu les génocidaires ou bien de ceux qui ont désobéi aux ordres et ainsi permis de sauver des vies, comme à Biseseo³ ? Car Alain Juppé choisit de fermer les yeux sur les témoignages d'officiers français et les documents militaires français démontrant que les objectifs de l'opération Turquoise étaient tout autres que ceux définis par l'ONU (cf. *Billets* n°237, juillet-août 2014).

Enfin, si le maire de Bordeaux termine son propos par un truisme, ajoutons qu'il est du devoir de nos tribunaux de s'intéresser à ceux de nos responsables politiques, diplomatiques et militaires qui ont soutenu les auteurs du génocide, alors que ceux-ci préparaient leur crime, puis pendant qu'ils le réalisaient (la complicité de génocide est établie dès lors que l'on a fourni en toute connaissance, et même sans intention génocidaire, une aide à ceux qui massacraient).

L'honneur d'Alain Juppé

Sous prétexte de « *défendre l'honneur de la France* », Alain Juppé appelle sur son blog l'ensemble des Français, à commencer par le Président de la République, à un élan patriotique, dans le seul but véritable de dissimuler des responsabilités individuelles. Pierre Brana, co-rapporteur de la Mission d'information parlementaire de 1998 présidée par Paul Quilès, répète depuis, comme dans le *Nouvel Obs* en avril dernier, que « *le rapport fait état de "fautes d'appréciations". Il y a des*

erreurs telles qu'il n'est pas impensable de les qualifier de fautes ». En janvier, il prévenait, dans la revue *L'Histoire* : « *Je crois qu'un pays se grandit quand il reconnaît ses fautes. Et que rechercher la vérité et la dire constitue une obligation pour le pays qui se veut celui des droits de l'Homme* ».

L'honneur d'Alain Juppé serait de prendre sa part de cette recherche de la vérité en révélant ce qu'il tait depuis 20 ans.

Survie Gironde

1 : Parmi lesquels : Patrick de Saint-Exupéry, Alain Gauthier, Boubacar Boris Diop, Vénuste Kayimahe, Géraud de la Pradelle, Olivier Le cour Grandmaison, Mireille Fanon Mendes France, Tryo, Les Ogres de Barback, Fabrice Tarrit, Sharon Courtoux, Odile Tobner, etc.

2 : Survie Gironde a réalisé un dossier (téléchargeable sur surviegirondet.blogspot.fr) regroupant la lettre et la réponse d'Alain Juppé.

3 : Du nom des collines où survivaient encore 2000 Tutsi, que l'armée française laissa se faire massacrer du 27 au 30 juin 1994, avant que des gendarmes du GIGN et des soldats décident finalement de s'y rendre, contre les ordres qu'ils avaient reçus.

Crétinisme

Si l'on en croit *Le Point* (11/09), Aquilino Morelle, l'ancien conseiller démissionnaire de François Hollande, amateur de chaussures de luxe et accusé de conflit d'intérêt, a des propos tout en mesure et en retenue pour expliquer son limogeage : « *La logique qui est en œuvre est une logique de purification ethnique. C'est les Hutus et les Tutsis. Tout cela est*

limpide. » Les rescapés du génocide apprécieront la comparaison.

Les « minerais de sang » en question

Dans une récente lettre ouverte, un groupe d'experts de la région des Grands Lacs appellent à ne pas analyser les conflits qu'au prisme de l'exploitation des minerais. Selon eux, il s'agit souvent d'un « *moyen de financement pour des opérations armées, afin de mener ces luttes, et non une fin en soi*. » Par ailleurs, ils pointent que les minerais ne sont qu'une ressource parmi d'autres exploitées par les différents groupes armés et l'armée congolaise et rappellent que le M23 n'a, par exemple, jamais cherché à contrôler des mines.

La lettre alerte par ailleurs sur l'impact des initiatives de lutte contre les « minerais de sang » prises par les États ou les mesures de responsabilités sociales mises en œuvre récemment par Intel et Apple. Les trafics illégaux auraient été renforcés, le cadre légal étant devenu trop contraignant. Certains mineurs, auraient même quitté cette activité pour rejoindre... des groupes armés. Selon les auteurs, ces initiatives pourraient « *alimenter les conflits auxquels elles souhaitent mettre fin* » par méconnaissance des réalités sociales et politiques du pays. Ils appellent surtout à élargir l'objectif des différentes initiatives en s'intéressant aussi aux questions foncières et aux « *luttes politiques dans le contexte d'une économie militarisée* ».

Soutenez-nous : abonnez-vous !

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25
11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « *Françafrique* ». Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal: _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

• France : 25 € (faibles revenus: 20 €) • Etranger et DOM-TOM : 30 €

• Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

• Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie

• Virement bancaire (IBAN : FR76 4255 9000 0321 0217 7520 939, au Crédit

Coopératif) : préciser l'objet sur l'ordre de virement

Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par François-Xavier Verschave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.
Directeurs de la rédaction: Thomas Noirot et Mathieu Lopes
Comité de rédaction: S. Courtoux, R. Granvaud, D. Mauger, O. Tobner, R. De Benito, F. Tarrit
Ont participé à ce numéro : Y. Thomas
Illustration de Une: Yuccaa

Association Survie
107, Bd de Magenta
F75010 Paris
Tél. (+33)1 44 61 03 25 - Fax (+33)1 44 61 03 20
<http://survie.org>

Commission paritaire n° 0216G87632
Dépôt légal : octobre 2014 - ISSN 2115- 6336
Imprimé par Imprimerie 3 A
7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart

**Contact de la rédaction :
billetsdafrique@survie.org**

